

Assemblée générale annuelle samedi 1^{er} octobre 2022

*25 ans de développement coopératif :
ce n'est qu'un début!*



*Inscriptions requises au plus tard
le 18 septembre 2022*



FÉDÉRATION DES
COOPÉRATIVES D'HABITATION
DE L'ESTRIE

25
ans

TABLE DES MATIÈRES



↳ Avis de convocation.....	3
↳ Ordre du jour.....	4
↳ Règles, procédures et informations générales.....	5

PROCÈS-VERBAUX :

↳ Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2021-10-02.....	9
↳ Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2022-02-01.....	20
↳ Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2022-05-31.....	25

PROPOSITIONS :

↳ Proposition d'augmenter la contribution annuelle au 1 ^{er} juillet 2023.....	32
---	----





FÉDÉRATION DES
COOPÉRATIVES D'HABITATION
DE L'ESTRIE **25**
ans



« 25 ans de développement coopératif :
ce n'est qu'un début! »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Fédération des coopératives
d'habitation de l'Estrie

Le samedi 1^{er} octobre 2022
13 h 15 à 17 h 30

Club de Golf de Sherbrooke
1000, rue Musset à Sherbrooke

*Un souper ainsi qu'un spectacle spécial
25^e anniversaire suivra l'AGA
au coût de 25\$/personne*

Avis de convocation

Les coopératives voulant déposer des résolutions devront les remettre au bureau de la Fédération au plus tard le 12 septembre à 16h00, soit avant la tenue du dernier conseil d'administration précédant l'assemblée générale annuelle.

Pour l'assemblée générale annuelle, votre coopérative doit désigner des représentants. Veuillez compléter et nous retourner la feuille jointe au courriel d'invitation.

Les inscriptions doivent se faire au plus tard le 18 septembre 2022 (aucune possibilité d'inscription au souper après cette date) :

Par ce lien : <https://forms.office.com/r/DwsWH8ZhZE>

*Par téléphone au 819 566-6303 poste 0

**Dans le cas d'une inscription par téléphone, la feuille de vérification et de mise à jour de la coopérative pourra nous être remise à la table d'accueil le matin de l'assemblée.*

Salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Stationnement gratuit.

Bienvenue à tous les membres de votre coopérative

Marie-A Choquette

Marie-Andrée Choquette, secrétaire



ORDRE DU JOUR

Le samedi 1^{er} octobre 2022

de 13 h 15 à 17 h 30

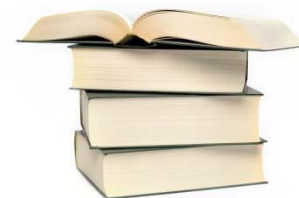
**au Club de Golf de Sherbrooke
1000, rue Musset**

- 12 h 30 Ouverture des lieux, accueil et inscriptions
- 13 h 15 Mot de bienvenue de la FCHE et ouverture de l'assemblée
- Point 1 Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée
 - Point 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - Point 3 Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées générales 2021-2022
 - Point 4 Présentation des états financiers vérifiés 2021-2022
 - Point 5 Nomination du vérificateur pour le prochain exercice
 - Point 6 Rapport du conseil d'administration et de la direction générale
- 15 h 15 ***Pause café***
- 15 h 30
- Point 7 Présentation des prévisions budgétaires
 - Point 8 Présentation des projets en développement
 - Point 9 Services en soutien communautaire et culture d'entraide
 - Point 10 Nouveaux financements pour les coops
 - Point 11 Résolution pour l'indexation de la contribution annuelle
 - Point 12 Résolutions provenant des coopératives et ayant été déposées au plus tard le 12 septembre à 12 h 00
 - Point 13 Élections des administrateurs et administratrices de la Fédération
 - Point 14 Période de questions
- 17 h 30 Levée de l'assemblée

RÈGLES, PROCÉDURES

et

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Voici quelques renseignements à découvrir ou à vous remémorer au sujet de votre Fédération et du déroulement de ses assemblées générales.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de la Fédération est formée des représentants des coopératives membres. Le quorum est constitué par le tiers des coopératives membres.

Lors des assemblées générales de la Fédération, peu importe son nombre de délégués et de représentantEs, une coopérative membre n'a droit qu'à une seule voix par tranche de 25 logements, complète ou non. La coopérative doit s'assurer de remettre à la Fédération une résolution écrite qui identifie les représentants. Ces derniers ont droit de parole, mais ils exercent le nombre de droits de vote qui sont reconnus pour leur coopérative.

D'autres membres en règle des coopératives membres peuvent aussi assister aux assemblées. Ils n'ont cependant pas droit de vote et l'assemblée générale décide si le droit de parole leur est accordé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs de la Fédération doivent être choisis en majorité parmi les administrateurs de ses membres ayant été mandatés officiellement à cet effet par leur conseil. Les autres administrateurs doivent être choisis parmi les membres des coopératives membres aussi mandatés officiellement à cet effet par leur conseil. Un extrait de résolution attestant que le candidat est officiellement délégué pour siéger au CA de la Fédération se doit donc d'être remis à la table d'accueil au plus tard le matin même des élections, sans aucun autre délai possible, sans quoi il ne pourra pas être élu.

Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans. La Fédération a instauré un système de rotation afin de toujours conserver au conseil des administrateurs plus expérimentés. Les années paires, quatre administrateurs terminent leur mandat et cinq autres le terminent les années impaires.

MODIFICATION DES STATUTS

En 1997, les membres fondateurs ont présenté au ministre les statuts accompagnés d'une requête demandant la constitution de la Fédération. Les statuts contiennent plusieurs renseignements à propos de la Fédération : son nom, le district judiciaire de son domicile, l'objet pour lequel elle a été constituée, ainsi que les nom et domicile de ses membres fondateurs. Le ministre, après consultation auprès du Conseil de la coopération du Québec, a accepté la demande et a indiqué la date de la constitution sur les statuts. À compter de cette date, la Fédération est devenue une personne morale.

Au cours des années, la Fédération peut sentir le besoin de modifier ses statuts afin de s'adapter aux changements survenus. Pour ce faire, elle doit voter un règlement adopté aux deux tiers des voix exprimées par les représentants présents à une assemblée générale annuelle extraordinaire. Le règlement doit aussi autoriser l'un des administrateurs à signer les statuts de modification qui seront envoyés au ministre accompagnés d'une requête demandant la modification des statuts.



MODIFICATION DES RÈGLEMENTS

Les règlements de la Fédération contiennent l'ensemble de ses règles de fonctionnement. Ils doivent être adoptés par l'assemblée générale. Ses premiers règlements ont été adoptés lors de l'assemblée d'organisation. Ils ont été modifiés à l'occasion pour mieux correspondre à la réalité de la Fédération et s'adapter à la *Loi sur les coopératives*.

La Fédération peut modifier ses règlements uniquement en assemblée générale. L'avis de convocation d'une telle assemblée doit faire mention de tout règlement qui peut y être adopté ou modifié.

PROPOSITION PRINCIPALE

Pour la plupart des points à l'ordre du jour, les membres ont à prendre des décisions. Dans certains cas, une proposition aura été annoncée à l'avance. Dans d'autres cas, une proposition est amenée en cours de discussion à propos d'un point inscrit à l'ordre du jour. Si vous désirez présenter une proposition, vous levez la main pour demander la parole au président d'assemblée. Quand celui-ci vous donne la parole, vous amenez votre proposition. Cependant, toute proposition doit être appuyée avant que l'assemblée la traite.

Si la proposition est appuyée par un autre membre, l'assemblée en discute. Les membres qui désirent intervenir sur la proposition demandent la parole au président d'assemblée. Ils s'adressent à tour de rôle au président quand celui-ci leur cède la parole. Ils posent des questions, se font une opinion et parlent pour ou contre la proposition. Aucun membre ne doit interrompre celui qui a la parole sauf sur un point d'ordre ou sur une question de privilège.

L'AMENDEMENT ET LE SOUS-AMENDEMENT

Si un membre est d'accord sur le fond de la proposition, mais désire y apporter des modifications, il propose un amendement. L'amendement peut éliminer une partie de la proposition principale, y ajouter des éléments ou en modifier des parties. L'amendement doit aussi être appuyé avant d'être discuté par l'assemblée. De même que la proposition peut être modifiée par l'amendement, il arrive que l'amendement soit modifié par un sous-amendement. Le sous-amendement n'est recevable que s'il se rapporte à l'amendement. En ce cas, on votera d'abord le sous-amendement, l'amendement puis la proposition principale telle qu'amendée.

QUESTION PRÉALABLE

La question préalable vise à mettre fin au débat concernant une proposition et à procéder au vote sans autre discussion. Par exemple, si vous jugez que la discussion s'éternise sans qu'on apporte d'éléments nouveaux, vous pouvez poser la « question préalable », c'est-à-dire demander le vote. La question préalable doit être appuyée par un autre membre. Dans ce cas, le président suspend la discussion en cours et demande à l'assemblée si elle est prête à voter. Si les deux tiers des membres sont prêts à passer au vote, le président met fin au débat et invite les membres à voter immédiatement sur les amendements, s'il y a lieu, et sur la proposition principale en débat.

VOTATION

Pour qu'une proposition présentée à une assemblée devienne une décision de la Fédération, il faut prendre un vote. Le président d'assemblée peut annoncer aux membres que si personne ne demande le vote, la proposition sera adoptée à l'unanimité. Dans d'autres cas, à l'invitation du président ou à la demande d'un membre, l'assemblée est amenée à voter. À moins que ce ne soit indiqué autrement dans la Loi sur les coopératives ou dans les règlements de la Fédération, les décisions se prennent à la majorité simple des voix exprimées.

Généralement, le vote est pris à main levée en soulevant dans les airs un carton de couleur remis à chaque coopérative avant le début de l'assemblée. Le président demande d'abord à ceux qui sont en faveur de la proposition de lever leur carton, ensuite à ceux qui sont contre, et finalement, à ceux qui s'abstiennent. Exceptionnellement, l'assemblée peut décider, par vote majoritaire, de procéder plutôt par scrutin secret.



POINT D'ORDRE

Un point d'ordre peut être soulevé par un membre pour faire remarquer au président un manquement à l'ordre ou une erreur grossière dans la procédure. Par exemple, si un membre ne respecte pas la procédure ou ne traite pas de la question débattue et que le président ne le rappelle pas à l'ordre, vous pouvez soulever un point d'ordre et énoncer votre objection au président.

QUESTION DE PRIVILÈGE

La question de privilège vise à faire respecter les droits d'un individu ou à corriger une question d'ordre matériel. Par exemple, vous pouvez utiliser la question de privilège lorsque vous jugez que votre réputation ou la réputation d'un autre membre est attaquée, ou pour vous plaindre de la chaleur excessive dans la salle de réunion. La question de privilège n'a pas à être appuyée et demande une décision immédiate du président pour régler la situation.

MOTION DE DÉPÔT ET PROPOSITION DE REPORT

Au cours du débat sur une proposition ou un amendement, un membre, quand vient son droit de parole, peut proposer une « motion de dépôt » visant à reporter le débat à une prochaine assemblée. Ou encore, il peut proposer de renvoyer la question au conseil d'administration ou à un comité pour un supplément d'étude et des recommandations. La motion de dépôt doit être appuyée avant d'être traitée. On procède alors au vote sur cette motion. Si la motion est adoptée, la proposition est ajournée ou renvoyée selon la motion proposée. Si elle est défaite, le débat qui était en cours se poursuit.

APPEL DE LA DÉCISION DU PRÉSIDENT

Toute décision du président peut être infirmée par un « appel de la décision du président ». En cas d'insatisfaction envers les décisions prises par le président, un membre peut en appeler de sa décision. Si son intervention est appuyée par un autre membre, la proposition sera discutée et le vote pris à la majorité pourra infirmer la décision du président.

CONCLUSION

Nous vous avons présenté un rappel de certains renseignements tirés des règlements de votre Fédération, suivis de quelques-unes des procédures les plus fréquemment employées dans les assemblées délibérantes.

Vous n'avez pas à devenir des spécialistes de la procédure pour participer à l'assemblée. Le président d'assemblée connaît les règles et peut vous guider au besoin dans le déroulement de l'assemblée. L'utilisation de procédures vise à permettre à l'assemblée de prendre des décisions éclairées compte tenu de la situation et de l'information disponible. Ces règles ont pour effet d'accélérer les débats et de permettre l'expression des opinions. Elles ne sont pas faites pour nuire ou empêcher la discussion, mais bien pour permettre à tous de se faire entendre. Les restrictions qu'elles apportent ont pour but de faire en sorte que l'assemblée soit efficace et qu'elle se déroule dans un climat favorable aux échanges.



**Osez prendre la parole
pour exprimer vos
opinions!**



FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION DE L'ESTRIE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION DE L'ESTRIE TENUE LE 2 OCTOBRE 2021 À 9 HEURES, À LA SALLE DESJARDINS DE SERCOVIE, 300, RUE DU CONSEIL À SHERBROOKE

Étaient présents :

Membres de la Fédération

Brunante

Délégués

Gaston Michaud

Cantons de l'Est

Délégués

Philippe Grenier, Christyne Lavoie, Olier Raby, Marie-Josée
Rodrigue, Chantal Simoneau

Membres

Perry Beaton, Diane Duchesneau, Chanal Quirion (**Zoom**)

Champlain

Délégués

Brigitte Noël (**Zoom**), Monique Vallée (**Zoom**)

Citoyens Unis

Membres

Joane Brochu, Myriam Gagnon, Anne Quessy

Des Prés

Membres

Marie-Hélène Milot, Carolyne Stock

Diligence

Délégués

Yvon Bibeau, Angèle Cloutier, Carole Vallerand

Eastman

Délégués

Yves Boileau, Steve Pratte, Louise Sansregret

Enfants terribles

Membre

Daniel Dallaire (**Zoom**)

Grande Vie

Membres

Sylvie Binette, Claire Labbé, Gisèle Laplante, Réjeanne
Pagé

Haubans

Délégués

Claude Moreau (pm seulement), Ginette King

Membres

Jocelyne Bastien, Renaud Boisvert

Havre des Pins

Membres

Madeleine Labbé, Louise Poirier-Philibert (**Zoom**), Eckhard
Rothe, Michel Turgeon (**Zoom**)

Montagne

Membres

Jacques Blain, Yannick Drolet

Oasis des Lac (auxiliaire)

Membres

Francine Gagné, Pierre Rhéaume

Oasis-St-Jean-Baptiste

Délégués

Monique Brien, France Lessard, Françoise Plante

Membres

Ibrahim Faleh, Pierre Gagnon, Gaétane Turgeon

Passerelle (auxiliaire)

Membre

Réjean Raïche (**Zoom**)**Petit Quartier (auxiliaire)**

Membres

Paul Lanctôt (**Zoom**), Marie-Josée Martel, Normand Prenoveau**Relance**

Membre

Marie-Andrée Choquette

Rive Gauche

Délégués

Claudie Deshaies, Ginette Landelle, France Perreault, Emilienne Rodrigue, Albert-Charles Rousseau

Roucoule

Délégué

Ginette Cardinal

Ste-Thérèse

Membres

Nicole Brochu, Jacinthe Caron, Bertrand Côté, Yvon Provost

Du Vallon

Membre

Raymond Beauchesne (**Zoom**)**Volière de Granby**

Délégué

Alain Meunier (**Zoom**)**Employés de la Fédération**

Sylvie Bigonnesse

Agente de gestion financière

Guillaume Brien

Directeur général

Marie-Claude Duchesne

Intervenante en soutien communautaire

Mario Gingras (**Zoom**)

Conseiller en gestion

Marianne Lemieux

Responsable des projets spéciaux

Anne-Marie Nadeau

Conseillère à la vie associative et à la formation

Nathalie Ouellette

Directrice des services

Lyse Pelletier

Agente de gestion financière

Isabelle Perron

Conseillère en gestion

Mokhtar Saada

Chargé de projets - rénovations

Lynne Tucker

Adjointe administrative

Serge Vaillancourt

Directeur du développement

Invités**Accorderie**

Catherine Larouche

Vie au Boisé

Nicole Fafard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées générales 2020—2021
4. Présentation des états financiers vérifiés 2020—2021
5. Nomination du vérificateur pour le prochain exercice
6. Rapport du conseil d'administration et de la direction générale
7. Présentation des prévisions budgétaires
8. Présentation des projets en développement
9. Lecture et adoption du plan stratégique
10. Proposition de modification des règlements de régie interne
11. Résolution pour l'indexation de la contribution annuelle
12. Résolutions provenant des coopératives et ayant été déposées au plus tard le 17 septembre à 12 h 00
13. Élections des administrateurs et administratrices de la Fédération
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET NOMINATION À LA PRÉSIDENTE ET AU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE

L'assemblée débute officiellement à 9h06.

Mot de bienvenue de Carole Vallerand, présidente du CA de la Fédération, et survol de ses 15 années au conseil d'administration.

Guillaume Brien remet une plaque de reconnaissance à Carole pour ses années de service au C.A.

Marie-Claire Akamendo Bitu de l'Accorderie présente une histoire en hommage à Carole Vallerand.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de nommer Serge Vaillancourt et Lynne Tucker respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

Proposée par Ginette Landelle (Rive-Gauche)
Appuyée par Christyne Lavoie (Cantons de l'Est)
Adoptée à l'unanimité

Serge Vaillancourt se présente.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par Chantal Simoneau (Cantons de l'Est)
Appuyée par Jocelyne Bastien (des Haubans)
Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2020—2021

Serge Vaillancourt fait la lecture des grands titres et demande s'il y a des modifications à apporter.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 3 OCTOBRE 2020

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 octobre 2020 tel que présenté.

Proposée par Philippe Grenier (Cantons de l'Est)
Appuyée par Ginette King (des Haubans)
Adoptée à l'unanimité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2021

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 février 2021 tel que présenté.

Proposée par Emilienne Rodrigue (Rive Gauche)
Appuyée par Ginette Landelle (Rive Gauche)
Adoptée à l'unanimité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 2 JUIN 2021

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 juin 2021 avec les corrections suivantes concernant les participants.

Louise Philibert de la coopérative Havre des Pins et non La Montagne
Diane Duchesneau de la coopérative des Cantons de l'Est et non Rive Gauche
Fannie Pelletier Beaudry, chargée de projets et non conseillère en gestion

Proposée par Louise Philibert (Havre des Pins)
Appuyée par Philippe Grenier (Cantons de l'Est)
Adoptée à l'unanimité

4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2020—2021

Marie-Josée Fauteux se présente et présente les états financiers.

Explication du poste Revenu CIUSSS de l'Estrie – soutien communautaire au logement

Explication du Recouvrement des mauvaises créances

Assurances – baisse important due à la réception de 2 factures en 2020 et une en 2021

Bilan Actif : débiteurs sont les comptes à recevoir, subventions/TPS-TVQ à recevoir etc
Placement de 100 000 \$: Maison de la coopération agrandissement 2007
Placé par la FCHE au lieu d'emprunter

Bilan Passif : Le capital social souscrit et payé = les parts sociales payées par les membres

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter les états financiers au 30 juin 2021 tels que présentés en affectant le trop-perçu à la réserve générale.

Proposée par Yves Boileau (Eastman)
Appuyée par Réjeanne Pagé (Grande Vie)
Adoptée à l'unanimité

5. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR LE PROCHAIN EXERCICE

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de nommer Marie-Josée Fauteux comme vérificateur officiel de la FCHE.

Proposée par Christyne Lavoie (Cantons de l'Est)
Appuyée par Carole Vallerand (Diligence)
Adoptée à l'unanimité

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Guillaume Brien, directeur général de la FCHE, fait un survol commenté du rapport. Il répond à une question pour préciser le rôle du soutien communautaire. Le titre de la formation « Comment prévenir sa santé mentale » à la page 13 serait à revoir.

Une membre commente être heureuse de constater la contribution de la FCHE et les coopératives à l'accès au logement abordable avec tous les projets pour répondre aux besoins de plus en plus grands.

Serge Vaillancourt remercie le directeur général pour son travail, la salle lui offre une main d'applaudissement.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter le rapport annuel 2020-2021 tel que présenté.

Proposée par Chantal Simoneau (Cantons de l'Est)
Appuyée par Albert-Charles Rousseau (Rive-Gauche)
Adopté à l'unanimité

7. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Guillaume Brien fait la lecture commentée du budget prévisionnel au 30 juin 2022.

Questions?

Chantal Simoneau (CHCE) : revenus événements spéciaux = subventions
Philippe Grenier (CHCE) : précision revenu PAOC = selon date de réception
Ginette Cardinal (Roucoule) : Question fonds pour pouvoir acheter immeubles pour développer coop? Guillaume présente Mokhtar Saada de la FCHE, ne pas hésiter à communiquer avec lui pour plus d'information à ce sujet.

Louise Philibert : corriger erreur de frappe à Revenu d'événements spéciaux (pas de « e »)

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires telles que présentées.

Proposée par Marie-Hélène Milot (Des Prés)
Appuyée par Yves Boileau (Eastman)
Adoptée à l'unanimité

8. PRÉSENTATION DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Serge Vaillancourt présente les projets réalisés en 2020-2021 et ceux en développement et à venir à court, moyen et long terme. La coopérative Rive-Gauche avait prévu construire 39 unités pour familles monoparentales, mais on précise que 35 unités ont été réalisées à la fin du projet.

Louise Sansregret (Eastman) demande comment obtenir du financement spécial pour des rénovations comme l'a fait la coop Deux-Voisins de Magog? Guillaume Brien explique que des programmes sont disponibles au niveau fédéral et provincial, selon les situations particulières des coopératives.

Mokhtar Saada, chargé de projets en développement et rénovations à la FCHE, explique le programme d'assistance en rénovations pour la planification, le financement et la réalisation de projets et détaille les projets en cours dans les coopératives membres de la FCHE. Il précise que les projets qu'il décrit sont financés par la SCHL car les coopératives ont été conventionnées par la SCHL. D'autres programmes sont disponibles pour les coopératives qui ont été financées par Accès Logis.

Un membre demande s'il y a une priorité pour les coopératives qui attendent depuis un certain temps ou en fonction de leur âge. Mokhtar précise qu'un financement de préservation pouvant aller jusqu'à environ 50 000 \$ est disponible via la SCHL pour des expertises avant les travaux (estimations, plans et devis etc). Ce sont des subventions, donc pas à rembourser. Selon l'analyse, le Groupe de ressources technique (GRT) dont fait partie Mokhtar, offre les services pour identifier et mettre en œuvre les travaux prioritaires. Pour plus d'information, joindre directement Mokhtar au 819-580-3470 ou téléphoner aux bureaux de la FCHE au 819-566-6303.

9. LECTURE ET ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2021-2024

Guillaume Brien mentionne que le plan a été présenté et débattu à l'AGE du 2 juin 2021. Anne-Marie Nadeau présente les titres des 3 enjeux identifiés et axes correspondants et en fait un survol.

Commentaires :

Marie-Josée Rodrigue (Cantons de l'Est) propose d'inscrire les valeurs coopératives au début du plan et au volet sur l'innovation pour rappeler le sens coopératif et ainsi tous s'enligner dans la même direction.

On demande de clarifier la signification de Fédé 2.0 : cela implique beaucoup l'utilisation des technologies et revoir nos façons de travailler selon les besoins évolutifs.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter le plan stratégique 2021-2024.

Proposée par Chantal Simoneau (Cantons de l'Est)
Appuyée par Ginette Cardinal (Roucoule)
Adoptée à l'unanimité

10. PROPOSITION DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS DE RÉGIE INTERNE

Guillaume Brien explique que plusieurs modifications proposées sont des points administratifs de mise à jour. Il présente toutes les propositions de changements avec explications.

On demande la lecture de la description des comités qu'on propose d'ajouter aux Règlements de régie interne (Gestionnaires, Aînées, Entraide, Ad hoc).

Différence membres auxiliaires vs membres auxiliaires non participants : Ces derniers sont des organismes qui sont regroupés avec nous pour des fins techniques ou organisationnelles, par exemples les assurances, mais ne participent pas.

Proposition 1: au point 5.3 Quorum, inscrire « déléguées » au lieu de « provenant » d'au moins 10 coopératives membres. Précision : selon la loi les AGA doivent être en présence – dérogation.

Proposition 2: au point 6.4, ajouter « ou tout autre moyen de communication » à la fin pour tenir compte d'autres moyens tels que Facebook ou d'autres nouvelles façons de communiquer dans le futur.

1-2 Proposées par Marie-Andrée Choquette (Relance)

1-2 Appuyée par Johanne Brochu (Citoyens Unis)

Proposition 3 : à l'article 8 « Les comités », garder seulement 8.1 et ne pas inclure la description des divers comités qui peuvent changer dans le temps.

3 Proposée par Christyne Lavoie (Cantons de l'Est)

3 Appuyée par Chantal Simoneau (Cantons de l'Est)

Proposition 4 : à l'article 5.4 « Voix », ajouter « Une coopérative ne pourrait dépasser 20% des voix totales ».

4 Proposée par Ginette Cardinal (Roucoule)

4 Appuyée par Chantal Simoneau (Cantons de l'Est)

Commentaire : Nathalie Ouellette (FCHE) mentionne que le changement proposé au point 5.6 pour indiquer que l'assemblée générale annuelle doit avoir lieu dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice financier (au lieu de 4 mois), pourrait aussi être proposé dans les coopératives pour modifier leurs régies internes s'elles le souhaitent.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter les modifications aux Règlements de régie interne telles que présentées et avec les propositions adoptées.

Proposée par Marie-Hélène Milot (Des Prés)

Appuyée par Albert-Charles Rousseau (Rive Gauche)

Adoptée à l'unanimité

11. RÉOLUTION POUR L'INDEXATION DE LA CONTRIBUTION ANNUELLE

CONSIDÉRANT que la hausse de la contribution annuelle est un pouvoir de l'assemblée générale;

CONSIDÉRANT que la contribution a été indexée en 2021;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir la qualité des services offerts en gardant l'expertise et en suivant les orientations stratégiques qui sont identifiées par l'assemblée;

CONSIDÉRANT que les dépenses d'exploitation de la Fédération connaissent annuellement une augmentation au moins équivalente à l'indice des prix à la consommation (IPC);

CONSIDÉRANT l'augmentation des actions et des services concrets et gratuits qui demandent un apport financier supplémentaire (support aux aînés, promotion du bon voisinage, support aux gestionnaires, support aux coops face à la fin des conventions, etc.);

Question de Claude Moreau (des Haubans) : ils ont un comité de travail qui se demande comment l'IPC est calculé. Guillaume Brien explique qu'il y a des calculs au niveau fédéral, provincial, régional et par secteur d'activités. Nous utilisons le taux provincial, secteur logement, en ajustant selon les besoins identifiés.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'augmenter le taux de contribution annuelle selon l'indice des prix à la consommation de 2021 pour un maximum de 2 % et de l'appliquer à partir du 1^{er} juillet 2022.

Proposée par Chantal Simoneau (Cantons de l'Est)

Appuyée par Ginette Cardinal (Roucoule)

Adoptée à l'unanimité

12. RÉOLUTIONS PROVENANT DES COOPÉRATIVES ET AYANT ÉTÉ DÉPOSÉES AU PLUS TARD LE 17 SEPTEMBRE 2021 À 12 H 00

Aucune résolution n'a été déposée.

Guillaume Brien invite les membres à faire des propositions aux prochaines assemblées générales annuelles. Par exemple, des projets à développer, aller vers le carbo-neutre, créer un comité selon un besoin etc.

Claude Moreau demande comment calculer la consommation de carbone? Guillaume répond qu'il y aura un atelier offert au colloque de formation du 20 novembre sur l'environnement et comment rendre une coop plus verte.

Interlude : Infos diverses présentées au retour du dîner avant la reprise de l'AGA (13h05-13h18)

Marie-Claude Duchesne présente les services du soutien communautaire de la FCHE, des encarts ont été mis sur les tables pour les membres. Elle fait un rappel de l'existence de la ligne du Bon Voisinage.

Catherine Larouche, directrice de l'Accorderie, présente le projet Coop Entraide qui consiste d'un miro-programme de formation composé de 3 ateliers : Aspirations coops, Partageons nos talents et Plan d'action « Entraide et la vie collective ». Voir le site web Coopentraide.ca pour infos et inscriptions via un formulaire en ligne.

Cooperators / Partenaire : Linda Sincennes, représentante, présente le produit d'assurance Sécurimembre. Des feuillets sont disponibles sur demande auprès d'elle. Ils passeront bientôt de l'assurance seulement à une gamme complète de services financiers avec une nouvelle marque de commerce.

13. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES DE LA FÉDÉRATION

Guillaume Brien explique le fonctionnement par rapport au conseil d'administration de la FCHE et la procédure pour les élections. Il précise qu'il y a 6 postes à combler. Les candidats doivent être délégués par leur coopérative mais n'ont pas besoin d'être sur le CA de leur coop.

Il reste un an aux mandats de Marie-Andrée Choquette, Ginette King et Émilienne Rodrigue. Ginette Landelle, Christyne Lavoie et Claude Moreau souhaitent se présenter pour un nouveau mandat. Les postes de Réjeanne Pagé, Alain Teasdale et Carole Vallerand sont à combler.

Les scrutateurs proposés sont Anne-Marie Nadeau et Marie-Claude Duchesne de la FCHE.

Proposé par Ginette Landelle (Rive-Gauche)
Appuyé par Marie-Andrée Choquette (La Relance)
Adopté

1^{er} tour :

PROPOSEUR / APPUYEUR	CANDIDAT	ACCEPTE / REFUSE
Claude Moreau / Ginette Landelle	Christyne Lavoie (CHCE)	Accepte
Ginette King / Émilienne Rodrigue	Claude Moreau (Haubans)	Accepte
Christyne Lavoie / Claude Moreau	Ginette Landelle (R-Gauche)	Accepte
Johanne Brochu / Christyne Lavoie	Jocelyne Bastien	Candidature non recevable, voir décision plus bas
Christyne Lavoie / Chantal Simoneau	Olier Raby (CHCE)	Accepte
Ginette Landelle / Marie-Andrée Choquette	France Perreault (R-Gauche)	Accepte
Marie-Hélène Milot / Caroline Stock	Renaud Boisvert	Candidature non recevable, voir décision plus bas

Christyne Lavoie / Carole Vallerand	Chantal Simoneau (CHCE)	Accepte
-------------------------------------	-------------------------	---------

Il est proposé d'accepter les candidatures de Renaud Boisvert et de Jocelyne Bastien de la coop des Haubans malgré le fait que la résolution de délégation ne sera reçue qu'après l'assemblée générale annuelle.

Proposé par Ginette Cardinal (la Roucoule)
Appuyé par Marie-Hélène Milot (des Prés)

Discussion sur la proposition :

Qu'est-ce que disent les statuts? Ce serait un accommodement, 4 membres du C.A. sur 9 de la coop des Haubans sont présents et d'accord.

Un membre mentionne qu'il y a suffisamment de candidatures pour combler les postes par les membres officiellement délégués, soit 6 personnes membres de leurs C.A. et délégués, ceci sans mettre en doute les compétences des 2 candidats non délégués proposés.

Un membre se demande comment prévoir si le C.A. refuse la délégation après coup? On pourrait coopter, l'inclure dans la proposition que si ces représentants ne sont pas confirmés par une délégation officielle de leur C.A., leur élection deviendra nulle et non avenue. Ils seront remplacés par la ou les autres candidats non élus, selon le nombre de votes obtenus.

Vote à main levée pour la proposition :

Pour : 6

Contre : majorité

La proposition est rejetée, les 2 candidatures de membres non délégués ne peuvent être considérées.

Sont élus par acclamation, les 6 candidats qui ont accepté. Les administrateurs décideront à leur 1^{ère} rencontre après les élections qui prendra le mandat restant d'un an et qui prendront les 5 mandats de 2 ans.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ginette Cardinal (la Roucoule) : Est-ce que la Fédé peut s'associer à des groupes de proprios d'immeubles pour l'important entretien des immeubles existants vs les nouvelles constructions car il est difficile d'avoir des entrepreneurs. Guillaume Brien mentionne qu'on pourrait voir la possibilité de créer une coop d'entrepreneurs ici comme il se fait à Montréal. On pourrait aussi voir la possibilité d'obtenir une coop quincaillerie pour faciliter l'approvisionnement en matériaux.

Renaud Boisvert (des Haubans) : Une première coop à Québec sera carbo-négative. On pourrait s'inspirer de ce projet pour l'Estrie?

Guillaume Brien présente rapidement l'organigramme de la fédé qui a été préalablement distribué.

Anne-Marie Nadeau de la Fédé présente les rubriques de la nouvelle infolettre mensuelle, la première édition a eu lieu en septembre dernier. Elle invite les membres à s'y inscrire via le site web à l'onglet « contact ». Anne-Marie mentionne également que le colloque de formation de novembre aura lieu en présentiel seulement (à moins de restrictions sanitaires à ce moment) le 20 novembre prochain avec places limitées. La formule hybride est très complexe d'un point de vue technique, cela prend beaucoup d'équipement et le CEGEP n'est pas suffisamment équipé pour cela. Elle fait un survol des ateliers offerts –

la liste des choix disponibles a été distribuées sur les tables. Plus de détails vont suivre dans les prochains jours et dans la prochaine infolettre. Les gestionnaires employés sont aussi les bienvenus. Les coûts sont payés par les coopératives et non les individus membres.

Il est aussi possible d'obtenir des formations sur mesure dans les coops sur demande.

On remercie les membres de leur participation à l'AGA ainsi que les organisateurs. Serge Vaillancourt remercie également les commanditaires de cet événement.

10 prix de présence sont tirés et remportés parmi les membres sur place.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de lever l'assemblée à 14h45.

Proposé par Chantal Simoneau (Cantons de l'Est)

Appuyé par Ginette King (des Haubans)

Signé à Sherbrooke, le _____

Lynne Tucker, secrétaire d'assemblée



FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION DE L'ESTRIE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION DE L'ESTRIE TENUE LE MARDI 1^{er} FÉVRIER 2022 À 18H30, EN VIDÉOCONFÉRENCE PAR ZOOM

Étaient présents :

Membres de la Fédération

Cantons de l'Est

Suzy Guypert, Carole Lacourse, Lucie Lafrenière,
Christyne Lavoie, Arame Ndieguene, Marie-Josée
Rodrigue

Desormeaux Enfants Terribles Grandes Familles Grande Vie Haubans

Clara Hoyos
Danielle Prairie
Abdramane Bada
Emilienne Rodrigue

Havre des Pins

Lyne Bédard, Renaud Boisvert, Ginette King,
Gabrielle Lafontaine, Ugo Massé, Claude Moreau
Céline Martin, Yves Pelletier, Louise Poirier-Philibert,
Anne Quessy, Clémence Rancourt

Jardin des sages Montagne

Nicole Gagnon
Jacques Blain, Yannick Drolet, Liliana Leal, Tarik
Rahem

Oasis St-Jean-Baptiste Passerelle Petit Quartier (auxiliaire)

France Lessard, Raymond Rivest, Gaétane Turgeon
Réjean Raïche, Lucille Whissell
Guylaine Geoffroy, Marie-Josée Martel, Patrick Noël,
Ronald Perrier, Dominique Vaillancourt

Relance Rive Gauche

Jean-Pierre Fortier
Chantale Bérubé, Murielle Dépault, Ginette Landelle,
France Perreault, Carole Vallerand

Employés de la Fédération

Guillaume Brien

Directeur général

Nicolas Balasi

Intervenant en soutien communautaire

Jessyca Boudreau

Commis comptable

Nicolas Boyer-Morency

Agent de développement

Tiphaine Delhommeau

Chargée de projets

Marie-Claude Duchesne

Intervenante en soutien communautaire

Pascal Giguère

Conseiller en gestion

Marianne Lemieux

Responsable des projets spéciaux

Marc-André Mailhot	Chargé de projets
Anne-Marie Nadeau	Conseillère à la vie associative et à la formation
Nathalie Ouellette	Directrice service aux membres / contrôleur
Josée Pelchat	Adjointe administrative
Isabelle Perron	Conseillère gestion/Intervenante en soutien communautaire
Thibault Podevin	Technicien informatique
Mokhtar Saada	Chargé de projets
Maude Sirois	Adjointe administrative
Lynne Tucker	Adjointe administrative
Serge Vaillancourt	Directeur du développement

Invités

CQCH	Jahelle Lachapelle, Sonia Ould-Yahia
Oasis des Lacs	Robert Doyon
Ruisseau Weedon	Marie-Lise Bernier Fillion
Vie au Boisé	Nicole Fafard

ORDRE DU JOUR

1. Accueil des participants et mot de la présidente (5 min.)
2. Élection à la présidence et au secrétariat d'assemblée (2 min.)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 min.)
4. Nouvelles du mouvement et questions des membres (30 min.)
5. Médiation et soutien communautaire - nouveautés (15 min.)
6. Lancement des festivités du 25^e et du concours coop (15 min.)
7. Lancement du guide pratique de gestion (15 min.)
8. Site Internet (15 min.)
9. Bon coup coop : présentation d'un cas (15 min.)
10. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1. Accueil des participants et mot de la présidente

Début de l'assemblée à 18h36. Christyne Lavoie, présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux participants.

2. Élection à la présidence et au secrétariat d'assemblée

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de nommer Serge Vaillancourt et Lynne Tucker respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

Proposée par Ginette King
Appuyée par Claude Moreau
Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Serge Vaillancourt fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par Renaud Boisvert
Appuyée par Ginette King
Adoptée à l'unanimité

4. Nouvelles du mouvement et questions des membres

Guillaume Brien rappelle que le visionnement du documentaire « La Coop de ma mère » à la Maison du Cinéma le 29 janvier a dû être reporté pour cause des mesures sanitaires en vigueur. Il mentionne qu'une nouvelle date sera bientôt choisie suite à la réouverture des cinémas. Les détails seront dans l'infolettre de février.

Guillaume présente 10 points marquants :

#10 La médiation citoyenne – déploiement québécois et consolidation régionale. Un financement a été reçu pour développer au niveau national.

#9 Coopérative Havre des Pins – un 2^e bâtiment de 24 unités est construit; les membres emménagent depuis décembre dernier.

#8 Coopérative du Ruisseau Weedon – le chantier est démarré pour la construction de 26 unités pour aînés.

#7 Coopérative Oasis des Lacs – nouvelle construction à venir derrière le petit centre de commerces sur la route 222 à St-Denis-de-Brompton avec 20 unités pour aînés.

#6 Habitations abordables Sutton (HAS-18) – cet OBNL se transforme en coopérative avec la construction à venir d'unités pour familles.

#5 Des 10^{aines} de demandes pour vivre en coop ou en développer une – il y a beaucoup d'intérêt, un engouement extraordinaire. Se référer au GRT pour les demandes d'information pour le développement.

#4 Près de 30 employés à votre service (FCHE et GRT EHE) – montant à la mission du gouvernement provincial passé de +/- 30 000 \$ maintenant à +/- 300 000 \$. Il est possible d'accompagner les coops pour regrouper ou agrandir.

#3 Des ateliers gratuits et des formations pour vos coops – à venir Médiation citoyenne (22 février), Fondation / Plan d'action RAP (8 mars), divers ateliers au colloque de formation (19 mars) qui sera en présentiel au CEGEP sinon en virtuel pour ½ journée seulement – voir infolettre de février pour détails et inscriptions.

#2 Guide pratique de gestion coop et site internet – le nouveau site de la CQCH et donc de la FCHE a été lancé le 21 janvier 2022, une présentation suivra ce soir; le Guide pratique de gestion avait été demandé par l’Estrie et accepté au niveau national – il a été réalisé grâce à un travail de concertation entre plusieurs acteurs des fédés et coops.

#1 Nouvel ère pour les coops à Sherbrooke suite aux élections municipales de novembre dernier – Guillaume avait environ 3-4 rencontres par année avec des acteurs municipaux pour la création d’environ 100 unités sociales par année. Le nouveau conseil a demandé au GRT de voir comment on peut passer de 100 à 200 unités communautaires par année. La mairesse a déjà vécu en coop à Sherbrooke et y croit. Avant on allait vers des conseillers / députés et maintenant ils viennent vers nous. L’habitation est montée beaucoup dans les priorités des villes en Estrie. Le GRT travaille sur une liste des subventions / aides possibles pour développer ou rénover nos coops. Ne pas hésiter à communiquer avec le GRT si vous avez des idées de projets, intérêt à acheter des terrains à vendre, etc.

Questions / commentaires des membres :

Tarik Rahem (Montagne) : Prix des loyers, l’écart s’agrandit de plus en plus entre les coûts en coop et sur le marché privé.

Abdramane Bada (Grandes familles) : Quelles sont les démarches à faire pour les coops de propriétaires? Voir les sites internet des coops ou s’adresser au GRT.

Renaud Boisvert (Haubans) : Avons-nous les ressources pour développer selon la demande? Est-ce que les coops peuvent aider? Oui, les coops peuvent s’agrandir, le GRT aide au développement et les coops vont accueillir les nouveaux membres et structurer. Serge Vaillancourt du GRT mentionne que nous embauchons au besoin, mais c’est difficile de suivre toutes les demandes dû à la pénurie de personnel qualifié. Nous voulons maintenir un haut niveau de qualité de service.

Ronald Perrier (Petit Quartier) : Il fait la promotion au Petit Quartier et reçoit beaucoup de demandes de l’extérieur pour développer des projets similaires. Il les réfère à leur GRT local qui communiquera avec le nôtre pour de l’accompagnement au besoin, donc c’est la bonne façon de faire.

5. Médiation et soutien communautaire - nouveautés

Nicolas Balasi, intervenant en soutien communautaire à la FCHE, présente les services offerts – voir le site internet de la FCHE, rubrique Services en soutien communautaire, pour les détails. Ils sont trois (3) intervenants pour le territoire pour servir les coops.

Marie Claude Duchesne, intervenante en soutien communautaire à la FCHE, mentionne qu’ils peuvent aussi référer à d’autres services de soutien dans la communauté au besoin. Elle rappelle le service de médiation « Bon Voisinage » et en fait un survol. Nous sommes actuellement à la recherche de nouveaux médiateurs. Une formation sera donnée par ÉquiJustice et débutera en mars. Une séance d’information aura lieu mardi le 22 février de 18h00-20h00.

Marie-Claude parle aussi du projet Coop Entraide qui consiste d’ateliers gratuits offerts aux membres des coops pour favoriser le développement de la culture d’entraide.

Atelier 1 – Aspirations coops

Atelier 2 – Partageons nos talents !

Atelier 3 – Plan d’action « Entraide et vie collective »

Contactez soutien.communautaire@reseaucoop.com ou l'Accorderie de Sherbrooke pour plus d'information.

6. Lancement des festivités du 25^e et du concours coop

Guillaume Brien mentionne que la Fédération fête ses 25 ans cette année. Le soutien du fédéral avait été retiré au milieu des années 1990s qui a mené à la fin de l'ancienne fédé et éventuellement la mise sur pied de la nouvelle fédération. L'histoire avait été écrite au 15^e anniversaire et sera mise à jour pour les 25 ans. Il y aura un événement pour souligner l'anniversaire lors de l'AGA du 1^{er} octobre.

Guillaume présente aussi les informations sur le Fonds d'événements coopératifs où des montants allant jusqu'à 300 \$ cette année peuvent être alloués pour des activités organisées par les coopératives en fonction de certains critères. Voir le courriel distribué aux coops et la prochaine infolettre pour plus de détails et le formulaire d'inscription. La date limite est le 29 avril 2022 ce qui laisse 3 mois aux coops pour songer à des activités possibles.

Guillaume souligne également le travail des différents conseils d'administration au fil des années.

7. Lancement du Guide pratique de gestion

Notre invitée Jahelle Lachapelle de la CQCH présente le nouveau Guide pratique de gestion qui sera disponible gratuitement pour tous en ligne vers la mi-mars. Une mise à jour a été faite par Jahelle avec un comité aviseur de l'Estrie. Il était seulement disponible en version papier auparavant. Il n'est pas complètement terminé mais est fait à 90-95%. Il reste de la finition et petites corrections à faire. Entre temps l'ancienne version (2^e édition) est encore disponible sur le site.

Il y aura trois (3) façons pour s'y rendre : sur le site de la FCHE à Avantages Membres ainsi qu'à deux autres endroits dans la page principale de la CQCH. Il a été conçu en format numérique pour le rendre convivial et facile d'accès. Il y aura aussi des capsules vidéo, Jahelle fait une démonstration; Guillaume souligne la qualité des vidéos.

Ginette King souligne le beau travail accompli!

8. Site Internet

Notre invitée Sonia Ould-Yahia de la CQCH présente le nouveau site web. La Phase I est terminée et a été mise en ligne. Le site est divisé en trois (3) parties :

- 1 – Infos générales;
- 2 – Avantages pour les membres;
- 3 – Pour les gens à la recherche d'info sur les coops.

Chaque fédération a sa propre page, sa section qu'elle peut modifier selon ses besoins et qui contient plus d'information par fédé. Il y a encore des choses à finaliser, le site sera bonifié en phase II où il sera possible, entre autres, de trouver une coop par municipalité. Le site est encore en développement pour la description des coopératives, pour cela nous avons besoin de leur participation par exemple pour ajouter des photos, des détails sur chaque coop et ses particularités etc.

La possibilité demeure d'afficher les logements à louer dans les coops de l'Estrie, communiquer avec la FCHE marianne.lemieux@reseaucoop.com ou fche@reseaucoop.com

9. Bon coup coop : présentation d'un cas

Ginette King et Claude Moreau (coop des Haubans) ont suivi une formation donnée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre, Économie sociale Action communautaire (CSMO-ÉSAC) sur le transfert des connaissances dans un organisme. Cette approche est très pertinente pour les coopératives aussi pour que les connaissances et l'expertise ne se perdent pas lorsque des membres d'expérience quittent ou laissent un comité quelconque.

Ginette King partage ce qu'elle a monté comme document pour pouvoir transférer ses connaissances acquises en tant que trésorière au conseil d'administration. Elle a réuni beaucoup d'information dans un seul tableau Excel consolidé. Le gabarit a été créé par l'organisme qui offre la formation, elle l'a adapté à la réalité de sa coop.

La fédération souhaite éventuellement offrir cette formation aux membres de coops.

Il y a beaucoup d'information aussi dans le Guide de gestion concernant les responsabilités des comités.

Réjean Raîche (Passerelle) demande si on peut partager les gabarits faits au lieu que chaque coop parte à zéro? Guillaume répond que c'est nouveau, c'est certain qu'on regarde comment on peut partager les infos plus générales, on continue à faire des guides. Un guide pour la sélection des membres sera prêt en juin.

Claude Moreau (Haubans) dit que certaines choses sont plus universelles, par exemple à l'entretien. Mais beaucoup de choses sont plus spécifiques à chaque coop.

Serge Vaillancourt mentionne qu'il est important aussi d'avoir un calendrier des échéanciers par secteur, les actions à poser. Il y a un guide en grandes lignes dans le Guide de gestion mais celui-ci doit être ajusté selon la coop et sa date de fin d'année financière.

Guillaume invite les coops à ne pas hésiter à faire part de leurs bons coups qui pourront être partagés via l'infolettre de la fédé ou en assemblée.

Renaud Boisvert (Haubans) mentionne que Cooperators a aussi un Programme de développement de coopératives qui offre des subventions pouvant servir à la mobilisation des membres dans nos coops. Voir le lien suivant pour plus de détails :

<https://www.cooperators.ca/fr-ca/About-Us/sustainable-communities/financial-security/co-operative-development-program.aspx>

Coopératives et Mutuelles Canada offrent également des prix, entre autres, pour la catégorie « Petites Coopératives ». Voir le lien suivant pour plus d'info :

<https://canada.coop/gouvernance/nous-voulons-vous-entendre/nominations-pour-les-prix/>

10. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de lever l'assemblée à 20h29.

Proposée par Réjean Raîche (Passerelle)

Appuyée par Claude Moreau (Haubans)

Signé à Sherbrooke, le _____

Lynne Tucker, Secrétaire d'assemblée



FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION DE L'ESTRIE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION DE L'ESTRIE TENUE LE MARDI 31 MAI 2022 17H30, Café Baobab, avec souper 1551, rue Dunant, Sherbrooke (Zoom à compter de 18h30)

Étaient présents :

Membres de la Fédération

**Autre-Toit
Brunante
Cantons de l'Est**

Sandy Tremblay
Gaston Michaud
Diane Duchesneau, Philippe Grenier, Christyne Lavoie, Nicole Leclerc (**Zoom**), Jocelyne Picotin (**Zoom**), Marie-Josée Rodrigue, Chantal Simoneau Cindie Bergeron (**Zoom**), Martin Dépot (**Zoom**)
Yvan Grégoire, Ghislaine Paré
Carole Vallerand (**Zoom**)

**Champlain
Citoyens Unis
Diligence
Eastman
Enfants Terribles
Grande-Vie**

Catherine Sévigny
Réjeanne Pagé, Émilienne Rodrigue, Jean-Guy Trépanier

Haubans

Jocelyne Bastien, Lisette Côté, Ginette King, Christine Labrecque, Gabrielle Lafontaine, Isabelle Rouleau

Havre des Pins

André Bilodeau, Pierrette Bouillon, Danielle Dargis (**Zoom**), Louise Philibert (**Zoom**), Anne Quessy (**Zoom**), Serge Vaillancourt

**Jardin des sages
Montagne
Monts et Vallées
Oasis St-Jean-Baptiste
Passerelle
Petit Quartier (auxiliaire)**

Nicole Gagnon (**Zoom**)
Jacques Blain, Guy Marchessault
Yvan Goyette, Hélène Prévost
Raymond Rivest (**Zoom**)
Réjean Raïche (**Zoom**)
Marie-Josée Martel, Guylaine Roy (**Zoom**)
Dominique Vaillancourt (**Zoom**)

**Radoub
Relance**

Josée Goudreau
Marie-Andrée Choquette, Jean-Pierre Fortier, Marjolaine Loubier

Rive Gauche

Ginette Landelle, € Perreault

Ste-Thérèse

Nicole Brochu, Jacynthe Caron, Bertrand Côté, Marjolaine Dallaire, Yvon Provost

Employés de la FCHE/EHE-GRT

Guillaume Brien	Directeur général
Nicolas Balasi	Intervenant en soutien communautaire
Karen Bergeron	Réceptionniste
Sylvie Bigonnesse	Agente de gestion financière
Tiphaine Delhommeau (Zoom)	Chargée de projets
Marie-Claude Duchesne	Intervenante en soutien communautaire
Maryse Goddard (Zoom)	Chargée de projets
Daphnée Lachapelle	Conseillère en gestion
Elyse Lagueux	Intervenante en soutien communautaire
Philippe Leblanc-Morin	Agent de gestion financière
Marianne Lemieux	Responsable des projets spéciaux
Marc-André Mailhot	Chargé de projets
Shany Ménard	Agent de développement
Anne-Marie Nadeau	Conseillère à la vie associative et à la formation
Nathalie Ouellette (Zoom)	Directrice des services
Lyse Pelletier	Agente de gestion financière
Isabelle Perron	Intervenante en soutien communautaire
Thibault Podevin	Technicien informatique
Diane Prémont	Agente de gestion financière
Lynne Tucker	Adjointe administrative

Invités

Jacques Côté (CQCH)	
Josée Pelchat	
Étienne Pinel (SCHL)	
Vie au boisé	Nicole Fafard (Zoom)

ORDRE DU JOUR

1. Accueil des participants et mot de la présidente (5 min.)
2. Élection à la présidence et au secrétariat d'assemblée (2 min.)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 min.)
4. Dernières nouvelles du mouvement (15 min.)
5. Lancement du Guide d'intégration des nouveaux membres (15 min.)
6. Services de la Fédération et activités du 25^e anniversaire (15 min.)
7. Les gagnants du fonds pour les événements coops (10 min.)
8. Questions des membres (15 min.)
9. Prix de présence (15 min.)
10. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1. Accueil des participants et mot de la présidente (5 min)

Début de l'assemblée à 18h55. Christyne Lavoie, présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux participants.

2. Élection à la présidence et au secrétariat d'assemblée (2 min)

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de nommer Serge Vaillancourt et Lynne Tucker respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

Proposée par Ginette King (Haubans)
Appuyée par Ginette Landelle (Rive-Gauche)
Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 min)

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par Chantal Simoneau (Cantons de l'Est)
Appuyée par Yvon Provost (Ste-Thérèse)
Adoptée à l'unanimité

4. Dernières nouvelles du mouvement (15 min)

Guillaume Brien présente un Powerpoint en 10 points :

#10 – Nouveau Guide de sélection et d'intégration des nouveaux membres réalisé avec un fonds reçu pour ce projet (une présentation de ce guide suivra au point 5)

#9 – Des subventions pour rénover les coops : présentation faite par Etienne Pinel de la SCHL; font partie de la Stratégie nationale du logement; prêts sans intérêts; Fonds de co-investissement (prêt taux intérêts avantageux et subventions selon les projets); depuis mars 2022 Assurances prêt hypothécaire Sélect – assouplissements; initiatives peuvent être combinées entre elles ou avec les programmes d'autres organismes; critères précis à respecter pour l'analyse des demandes. Pour plus d'info sur projets de rénovations epinel@schl.ca 418-649-8084

#8 – Exemples de projets de rénovations : Deux Voisins, de la Montagne, Grand Portage

#7 – Des programmes de financement pour développer votre coop : voir votre dernière revue coop, les programmes et subventions disponibles sont bien détaillées; une 10^{aine} de programmes sur les 5 prochaines années.

#6 – Exemples de projets de développement : CHCE, Rive Gauche, Grandes Familles, et la vôtre ?? Une 10^{aine} de coops se développent actuellement.

#5 - Votre Fédération et votre GRT EHE deviennent des conseillers spéciaux pour la ville de Sherbrooke dans la réponse aux besoins en logement; rencontres avec les

représentants de la ville pour travailler ensemble car les coops sont des partenaires importants.

#4 – Les jeunes coops de propriétaires prennent leur place et s’agrandissent. La coop Des Prés a gagné le premier prix Domus de l’APCHQ le 27 mai dans la catégorie initiative de développement durable.

#3 – La médiation se développe au Québec et des plans de communication se dessinent dans nos coops.

#2 – Les comités de la fédération : comité Aînés, comité des gestionnaires, comité de transfert des connaissances, comité CEVA (Entraide et vie associative)

#1 – La culture d’entraide – Une façon solidaire et organisée de coopérer

5. Lancement du Guide d’intégration des nouveaux membres (15 min)

Anne-Marie Nadeau et Marianne Lemieux de la FCHE présentent le nouveau guide qui est maintenant mis en ligne sur le site web de la FCHE. Il contient plusieurs hyperliens vers des outils pratiques à adapter aux couleurs des coops; part dès le premier contact pour la sélection et ensuite l’intégration lorsqu’un membre arrive.

C’est imprimable, mais pas tous les outils car il y a des liens à même le guide.

Le guide inclut un test de personnalité qui peut être utilisé dans la sélection des futurs membres (coût 25\$/test). La fédé peut aider dans l’interprétation des résultats.

Les séances publiques d’information sur les coops ont recommencé et il y aura aussi bientôt un nouveau vidéo en ligne pour ceux qui ne peuvent se déplacer.

Une démonstration est faite de la façon de s’abonner à l’infolettre à partir du site web.

Guillaume félicite Anne-Marie et Marianne ainsi que les autres membres du comité pour ce guide.

6. Services de la Fédération et activités du 25^e anniversaire (15 min)

Nicolas Balasi, Marie-Claude Duchesne, Elyse Lagueux et Isabelle Perron forment l’équipe de soutien communautaire à la FCHE.

Nicolas présente des initiatives via un petit quiz humoristique, incluant la ligne du bon voisinage, le réseau des éclaireurs, le soutien psychosocial et l’accompagnement.

Marie-Claude parle du soutien offert aux administrateurs des conseils d’administration et aux gestionnaires des coopératives, les ateliers Coop-Entraide et propose l’adhésion à l’Accorderie pour aider à structurer l’entraide. Elle mentionne que le lundi 6 juin aura lieu au Baobab Café, avec souper, le lancement du comité Entraide et vie associative (CEVA) sous formule d’échange et développement d’outils. Il est possible de s’inscrire via le site web de la fédé.

Guillaume Brien mentionne qu’un Fonds vert est disponible pour faire des projets qui peuvent être rassembleurs (jardins, etc.).

25^e de la FCHE : il y aura une fête le 1^{er} octobre prochain suivant l'AGA pour souligner cet anniversaire. Un nouveau prix coopératif fait par un sculpteur sera offert pour reconnaître des membres. Un groupe de musique sera aussi présent pour agrémenter la soirée.

Guillaume mentionne le Gala coopératif de L'Estrie qui aura lieu en septembre prochain. Les coopératives ont reçu un courriel contenant de l'information sur les mises en candidature.

7. Les gagnants du fonds pour les événements coops (10 min)

Cette année les montants alloués par projet pouvaient aller jusqu'à 300 \$. Guillaume Brien présente les gagnants de l'édition 2022 et leurs projets soumis.

150\$ Champlain, Magog

Corvée / épiluchette et plus

200\$ Cantons de l'Est, Sherbrooke

Journée *Nature, trésors et magie!* à Coaticook

200\$ Des Ormeaux, Sherbrooke

BBQ et épiluchette

200\$ Les Enfants Terribles, Sherbrooke

Fête *Célébration du vivre ensemble!* avec invitation d'une autre coopérative ainsi que les voisins et amis.

250\$ Des Haubans, Sherbrooke

Dîner BBQ et visionnement du DVD *La coop de ma mère*, invitation des résidents de la Résidence Chapleau voisine ainsi que représentants de l'OMH, élus municipaux, DG FCHE et divers médias.

300\$ Maison Closerie des cèdre (Cantons de l'Est) et Le Radoub, Sherbrooke

Fête de quartier regroupant des membres de 2 coopératives du quartier Vieux Nord, proches et amis et élus

300\$ Du Cap (Cantons de l'Est), Sherbrooke

Fête de voisinage avec les 5 maisons, invitation d'autres membres du voisinage et des élus

8. Questions des membres (15 min)

Pas de questions.

9. Prix de présence (15 min)

Parmi les prix de présence se trouvent un billet pour le souper pour 2 à l'AGA du mois d'octobre, 2 billets pour une journée d'ateliers au colloque de formation du mois de novembre prochain ainsi que des produits du terroir pour un total de 7 prix.

Félicitations aux membres gagnants qui étaient présents sur place : Pierrette Bouillon (Havre des Pins), Jean-Pierre Fortier (La Relance), Bertrand Côté (Ste-Thérèse), France Perreault (Rive-Gauche), Réjeanne Pagé (Grande Vie), Jean-Guy Trépanier (Grande Vie), Émilienne Rodrigue (Grande Vie).

Gaston Michaud (Brunante) présente son livre *La mémoire contagieuse* sur la vie dans son enfance (né 1935) et la provenance de son intérêt et son réflexe pour l'entraide; une belle lecture pour réapprendre l'entraide.

Des applaudissements sont offerts aux organisateurs et participants de l'AGE.

10. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de lever l'assemblée à 20h45.

Proposée par Chantal Simoneau (Canton de l'Est)

Appuyée par André Bilodeau (Havre des Pins)

Signé à Sherbrooke, le _____

Lynne Tucker, secrétaire d'assemblée

PROPOSITION D'AUGMENTER LA CONTRIBUTION ANNUELLE AU 1^{ER} JUILLET 2023



CONSIDÉRANT que la hausse de la contribution annuelle est un pouvoir de l'assemblée générale;

CONSIDÉRANT que la contribution a été indexée en 2022

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir la qualité des services offerts en gardant l'expertise et en suivant les orientations stratégiques qui sont identifiées par l'assemblée;

CONSIDÉRANT que les dépenses d'exploitation de la Fédération connaissent annuellement une augmentation au moins équivalente à l'indice des prix à la consommation (IPC);

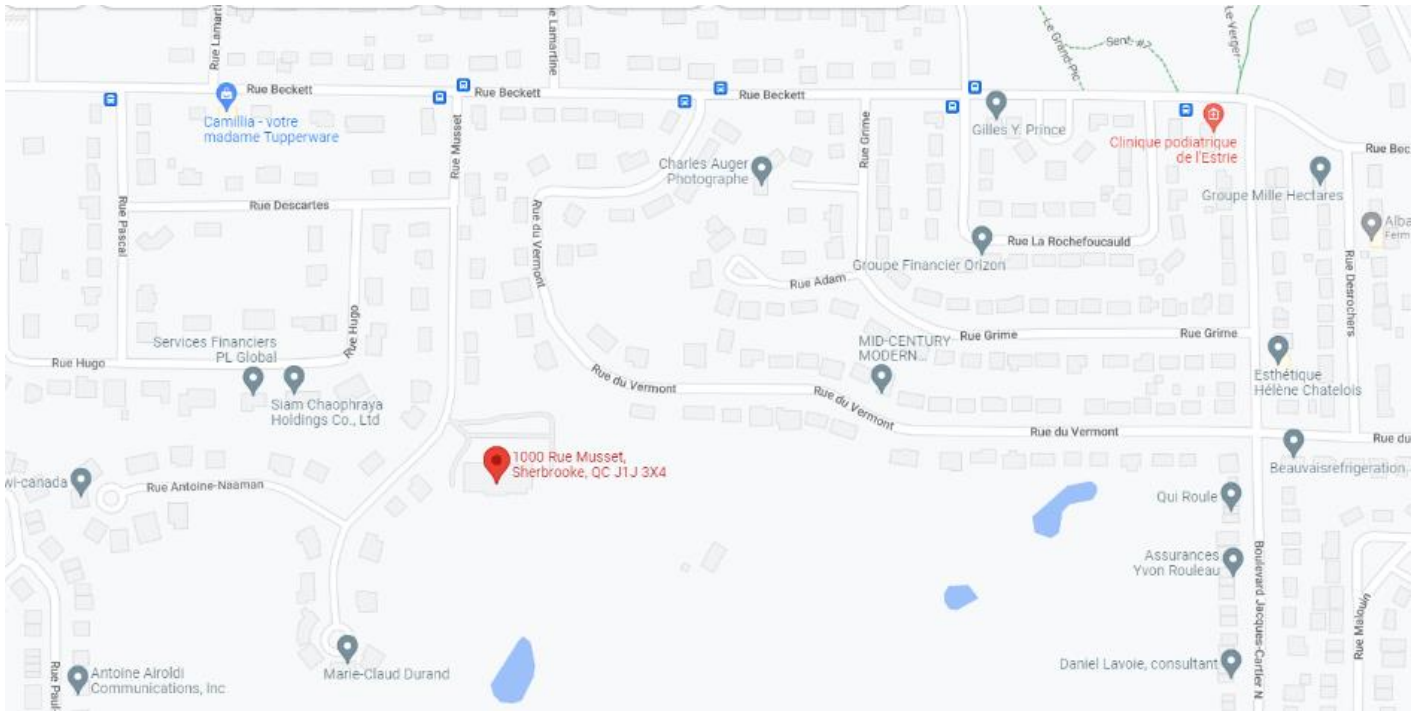
CONSIDÉRANT l'augmentation des actions et des services concrets et gratuits qui demandent un apport financier supplémentaire (support aux aînés, promotion du bon voisinage, support aux gestionnaires, support aux coops face à la fin des conventions, etc.);

Il est proposé d'augmenter la contribution annuelle selon l'indice des prix à la consommation de 2022 (maximum de 3%) et de l'appliquer à partir du 1^{er} juillet 2023.

Club de golf de Sherbrooke

1000, rue Musset

Sherbrooke, J1J 3X4



Notre mission

**Regrouper, représenter et desservir
les coopératives d'habitation de l'Estrie
dans le respect des valeurs et des principes coopératifs**

Nos valeurs coopératives

**Prise en charge ❖ Démocratie ❖ Équité ❖ Égalité
Responsabilité personnelle et mutuelle ❖ Entraide et solidarité
Honnêteté ❖ Transparence ❖ Responsabilité sociale ❖ Altruisme**

Nos principes coopératifs

**Adhésion libre et volontaire ❖ Pouvoir démocratique exercé
par les membres ❖ Participation économique des membres
❖ Autonomie et indépendance ❖ Éducation, formation et
information ❖ Coopération entre les coopératives
❖ Engagement envers la communauté**



**FÉDÉRATION DES
COOPÉRATIVES D'HABITATION
DE L'ESTRIE**